

ACTE DE NOMINATION DU PRESIDENT

A2I RAVALEMENT

Société par Actions Simplifiée

Au Capital de : 200 €

Siège social : 131 VOIE DE COMPIEGNE

91390 MORSANG SUR ORGE

En cours de constitution

LES SOUSSIGNES :

- **Monsieur PAYAN ISMET,**
Nationalité Turquie,
Né le 15 mai 1992 à ARALIK Turquie
Demeurant 1 avenue Joffre 93700 DRANCY
Célibataire

- **Monsieur PAYAN AYDIN**
Nationalité Turquie
Né 07 juin 1994 à ASAGICARMURLU Turquie
Demeurant 29 avenue Edouard Lucy 93150 LE BLANC MESNIL
Célibataire

se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la société A2I RAVALEMENT pour désigner d'un commun accord le premier président de la société, conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

1-Nomination du président

Les soussignés nomment en qualité de président de la société :

- **Monsieur PAYAN ISMET,**
Nationalité Turquie,
Né le 15 mai 1992 à ARALIK Turquie
Demeurant 1 avenue Joffre 93700 DRANCY
Célibataire

pour une durée illimitée, qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre de Commerce et des sociétés, et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

2-Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts

3-Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

A Morsang sur Orge

le 23 JUIN 2025

MR PAYAN ISMET



MR PAYAN AYDIN

